



COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle publication de la CSL

Le nouveau congé parental

Suite à la réforme du congé parental par la loi du 10 novembre 2016, la Chambre des salariés a décidé de rééditer cette publication afin d'informer ses ressortissants sur les nouvelles règles applicables à compter du 1^{er} décembre 2016.

L'ouvrage de la CSL se veut être un guide pratique à destination des jeunes parents.

La genèse et l'évolution du congé parental

En guise d'introduction est résumée l'évolution historique des dispositions légales relatives au congé parental.

Les nouvelles formules de congé parental

La première partie décrit de manière détaillée la mise en œuvre des règles applicables avec les conditions d'ouverture, la procédure d'octroi et les garanties protégeant le parent bénéficiaire.

Formulaires et modèles-types de lettres pour obtenir l'indemnité de congé parental

La seconde partie de la publication contient le spécimen du formulaire à remplir et à envoyer à la Caisse pour l'avenir des enfants en vue de bénéficier de l'indemnité de congé parental. Sont également incluses des lettres-types, que le salarié peut être amené à envoyer à son employeur, notamment pour formuler la demande de congé parental ou pour concrétiser sa volonté, le cas échéant, d'assouplir ses conditions de travail après son congé parental.

La publication bilingue (français et allemand) est mise en en vente dans les librairies (diffuseur : Librairie Um Fieldgen) au prix de 5 euros ou elle peut être téléchargée gratuitement sur www.csl.lu, sous la rubrique « Publication ».

Luxembourg, le 07.02.2017

communiqué N°03

